

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 10 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DASES 302 G : contractualisation du financement et des objectifs des établissements et services médico-sociaux des secteurs personnes âgées et personnes handicapées.

Mme Dominique VERSINI et M. Bernard JOMIER, rapporteurs.

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.3411-1 et suivants ;

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses article L.311-1, L.313-11, L313-8, L.313-12 et suivants, L.313-12-2, L.314-1 et suivants, R.314-22 ;

Vu l'arrêté n° 2016-493 relatif à la programmation 2017-2021, pour le département de Paris, des contrats d'objectifs et de moyens, prévue par la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016 ;

Vu l'arrêté n° 2016-530 portant programmation 2017-2021 des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens prévus au IV ter de l'article L.313-12 et de l'article L.313-12-2 du code de l'action sociale et des familles pour les organismes gestionnaires d'établissements et de services mentionnés au 6° du I de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles à compétence tarifaire conjointe ;

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017 par lequel la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, lui propose de signer les contrats d'objectifs et de moyens avec des établissements et services médico-sociaux des secteurs personnes âgées et personnes handicapées,

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI et Mr Bernard JOMIER, au nom de la 4ème Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation du Conseil départemental est autorisée à signer les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les organismes gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux des secteurs des personnes handicapées, des personnes âgées et des services d'aide à domicile suivants, selon les modèles de conventions joints en annexe :

SECTEUR PERSONNES HANDICAPEES : 13 organismes gestionnaires pour 48 établissements et services

SOS Solidarités	FAM LES MARAICHERS
	FV CAMILLE CLAUDEL
TURBULENCES	ESAT TURBULENCES
	FH TURBULENCES
	SAS TURBULENCES
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	FAM RESIDENCE DU MAINE
	SAMSAH APF 13
	SESSAD APF
	SAVS APF
	SAAD APF
ASSOCIATION ENTRAIDE UNIVERSITAIRE	CAMSP JANINE LÉVY
	LES ATELIERS DE JEMMAPES
	JEAN MOULIN
	IME DE SAUSSURE
	IME DYSPHASIA
	SESSAD DYSPHASIA
	FH JEAN MOULIN
	FH BARBANÈGRE
	FV BARBANÈGRE
ASSOCIATION NOTRE DAME DE JOYE	CENTRE DE RESSOURCES MULTIHANDICAPS
	LES AMIS DE LAURENCE
	MAS NOTRE DAME DE JOYE
	FV MIRYAM
ASSOCIATION CHAMPIONNET	ESAT MENILMONTANT
	CAJ MENILMONTANT
ASSOCIATION L'ELAN RETROUVE	ESAT ELAN RETROUVE
	SAVS IRIS-PARIS
	SAVS CHAMPIONNET
	SAVS CADET
FONDATION CASIP COJASOR	FAM BRUNSWIC
	FV BRUNSWIC
	FH MICHEL CAHEN
	SAVS CENTRE LIONEL
	Foyer logement Moise Léon

ASSOCIATION AURORE	ESAT ESPACE AURORE
	ESAT SANTEUIL
	ITEP L' EVEIL
	SESSAD L'EVEIL
	SAVS AURORE (SAS 13 et 15)
	FH APOLLINAIRE
ARCAT	SAVS ARCAT
CENTRE HOSPITALIER SAINT ANNE	SAVS ÉPILEPSIES
ASSOCIATION OVE	FAM ROBERT DOISNEAU
	FAM SAINT MICHEL
FONDATION MAISON DES CHAMPS	SAVS MAISON DES CHAMPS
	SAVS EXTENSION
	SAAD
	FOYER ACCUEIL TEMPORAIRE GARONNE

SECTEUR PERSONNES ÂGÉES : 7 organismes gestionnaires pour 20 établissements

KORIAN	EHPAD MAGENTA
	EHPAD BRUNE
	EHPAD CHAMPS DE MARS
	EHPAD JARDINS D'ALEZIA MAINE
	EHPAD HOTELIA MONCEAU
	EHPAD DAMESNIL LES ARCADES
	EHPAD LES TERRASSES DU 20 ^{ème} (PARANTELES)
	EHPAD MAPI LES AMANDIERS (MEDICA)
	EHPAD MAPI SAINT SIMON
ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT	EHPAD ANTOINE PORTAIL
	EHPAD CATHERINE LABOURE
ADEF	EHPAD MAISON DU PARC
ISATIS	EHPAD LA PIRANDELLE
	AJ AUTONOMIE MÉMOIRE
	AJ AUTONOMIE PORTE DU SUD
	EHPA LE NOUVELLE MAISON
	EHPAD Villa Danièle TORELLI
REPOTEL	EHPAD GAMBETTA
SOCIETE DU MARAIS	EHPAD DU MARAIS
OVE	EHPAD CENTRE ROBERT DOISNEAU

Services d'aide à domicile : 14 services

ADIAM
AMSAD - FONDATION LEOPOLD BELLAN
AMSAD ADMR
AMSAV 18
AMSD
ASAD 10
ENTRAIDE
USSIDF
FOSAD
LES AMIS
FONDATION MAISON DES CHAMPS
NOTRE VILLAGE
UNA 12
LA VIE A DOMICILE

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO